



ÉCOLE SUGER

Établissement privé sous contrat
8, rue Yves Du Manoir
92420 VAUCRESSON
Tél : 01.47.41.10.44 Fax : 01.47.01.46.43
Mail : accueil@ecole-suger.com

Vaucresson, le 11 juin 2021

Chers parents,

Vous trouverez ci-joint différents documents en prévision de la rentrée scolaire.
Les documents suivants sont à télécharger sur le site internet de l'école : /documents de rentrée, dont :

- **Horaires de rentrée**
- **Fiche Sanitaire**
- **Élection Parents délégués**
- **Caution Livres (1ères/Tales)**
- **Caution tablette iPad (classes du collège/2ndes)**
- **Inscription Étude**

Un stage de prérentrée est proposé à nos élèves entre **le Mercredi 25 et le Mardi 31 Août 2021**. L'objectif de ce stage est de reprendre les bases de l'année précédente pour démarrer l'année efficacement. (voir feuilles jointes).

Pour les élèves ayant un stage de pré rentrée obligatoire, il est possible de le faire à Suger ou dans un autre établissement. Dans le deuxième cas, les familles devront fournir une attestation au plus tard le jour de la rentrée. Nous en profitons pour donner à vos enfants quelques conseils afin d'aborder la l'année scolaire dans les meilleures conditions possibles.

Tous les travaux proposés se trouvent sur le site de l'école dans la rubrique : /travaux d'été.

Une évaluation sera organisée dès la semaine de la rentrée pour vérifier les acquis.

Je vous reste à votre entière disposition et vous prie de croire, chers parents, en mon entier dévouement.

Florian Carrillo
Responsable de la Vie Scolaire



ECOLE SUGER

Etablissement sous contrat avec l'Etat
8, rue Yves du Manoir – 92420 Vaucresson
Tél. 01 47 41 10 44
accueil@ecole-suger.com

RENTREE 2021/2022 COLLÈGE

Le jour de la rentrée, les élèves recevront leurs livres ou tablettes iPad, leur emploi du temps et les carnets de liaison/cartes lycéennes. Les élèves apporteront le dossier « Documents de Rentrée » que vous aurez téléchargés sur le site (lycée/documents de rentrée) et liront avec leur professeur principal le règlement intérieur de l'établissement.

Horaires de rentrée du collège :

Sixième interne	Jeudi 02 Septembre 2021 à 9h00
Sixième	Jeudi 02 Septembre 2021 de 9h30 à 11h30
Cinquième interne	Jeudi 02 Septembre 2021 à 9h00
Cinquième demi-pensionnaire	Jeudi 02 Septembre 2021 de 9h30 à 11h30
Quatrième interne	Jeudi 02 Septembre 2021 à 9h30
Quatrième demi-pensionnaire	Jeudi 02 Septembre 2021 de 10h00 à 12h00
Troisième interne	Jeudi 02 Septembre 2021 à 12h30
Troisième demi-pensionnaire	Jeudi 02 Septembre 2021 de 13h30 à 15h30

Réunion de parents

Les professeurs présenteront leurs objectifs et leurs méthodes de travail.

Sixième et Cinquième : Mardi 07 Septembre 2021 à 18h00

Quatrième et Troisième : Mardi 14 Septembre 2021 à 18h00

Réunion d'information pour les élèves internes :

Sixième et Cinquième : Mardi 07 Septembre 2021 à 17h30

Quatrième et Troisième : Mardi 14 Septembre 2021 à 18h00

Election des parents délégués

L'élection des parents délégués sera organisée à cette occasion. Si vous souhaitez vous présenter, merci de bien vouloir compléter le papillon détachable (téléchargeable sur le site : /documents de rentrée).



ECOLE SUGER

Etablissement sous contrat avec l'Etat
8, rue Yves du Manoir – 92420 Vaucresson
Tél. 01 47 41 10 44
accueil@ecole-suger.com

RENTREE 2021/2022 LYCEE

Le jour de la rentrée, les élèves recevront leurs livres ou tablettes iPad, leur emploi du temps et les carnets de liaison/cartes lycéennes. Les élèves apporteront le dossier « Documents de Rentrée » que vous aurez téléchargés sur le site (lycée/documents de rentrée) et liront avec leur professeur principal le règlement intérieur de l'établissement.

Horaires de rentrée du lycée :

Seconde interne	Vendredi 03 Septembre à 9h00
Seconde	Vendredi 03 Septembre de 9h30 à 11h30
Première interne	Vendredi 03 Septembre à 9h30
Première	Vendredi 03 Septembre de 10h à 12h
Première & Terminale interne STD2A	Vendredi 03 Septembre à 9h30
Première & Terminale STD2A	Vendredi 03 Septembre de 10h à 12h
Terminale interne	Vendredi 03 Septembre à 10h00
Terminale	Vendredi 03 Septembre de 10h30 à 12h30
Terminale interne STMG	Vendredi 03 Septembre à 10h30
Terminale STMG	Vendredi 03 Septembre de 11h00 à 13h00

Réunion de Parents

Les professeurs présenteront leurs objectifs et leurs méthodes de travail.

Seconde : Jeudi 09 Septembre 2021 à 18h00

Première et Terminale : Vendredi 17 Septembre 2021 à 18h00

Réunion d'information pour les élèves internes :

Seconde : Jeudi 09 Septembre 2021 à 17h30

Première et Terminale : Vendredi 17 Septembre 2021 à 17h30

Élection des Parents Délégués

L'élection des parents délégués sera organisée à cette occasion. Si vous souhaitez vous présenter, merci de bien vouloir compléter le papillon détachable (téléchargeable sur le site : /documents de rentrée).



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 – ENFANT

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

GARÇON FILLE

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - **VACCINATIONS** (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole Oreillons Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				BCG	
Ou Tétracoq				Autres (préciser)	

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui non

Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (*boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice*)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	VARICELLE oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	ANGINE oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	SCARLATINE oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	OTITE oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	ROUGEOLE oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	OREILLONS oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES : ASTHME oui non MÉDICAMENTEUSES oui non
ALIMENTAIRES oui non AUTRES _____

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE.**)

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC...PRÉCISEZ.

L'ENFANT MOUILLE-T-IL SON LIT ?

NON

OCCASIONNELLEMENT

OUI

S'IL S'AGIT DUNE FILLE EST-ELLE RÉGLÉE ?

NON

OUI

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR) _____

Numéros de téléphone :

Mère : domicile : _____ portable : _____ travail : _____

Père : domicile : _____ portable : _____ travail : _____

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF) _____

Je soussigné(e), _____ responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant. J'autorise également, si nécessaire, le directeur du séjour à faire sortir mon enfant de l'hôpital après une hospitalisation.

N° de sécurité sociale : _____

Date :

Signature :

**A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES
COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES**

OBSERVATIONS

ELECTION DES PARENTS DELEGUES

L'élection des parents délégués aura lieu lors de la première réunion de parents. Si vous souhaitez présenter votre candidature, merci de bien vouloir compléter le papillon détachable.

Rappel du rôle des parents délégués lors du conseil de classe

Dans le cadre des conseils de classe, les parents délégués sont les porte-parole de l'ensemble des parents de la classe et assistent à l'intégralité du conseil de classe.

Contacts préalables avec les professeurs :

Si une question intéresse une discipline en particulier, les délégués des parents l'examineront avec le professeur concerné plutôt que pendant le conseil de classe.

Interventions des parents délégués :

Elles peuvent porter sur :

- les observations présentées par le représentant de l'équipe pédagogique en début de séance.
- tout autre sujet préoccupant les familles : climat de la classe, discipline, emploi du temps, travail en classe, notations, travail à la maison, examen de fin d'année, orientation.

Certains sujets ne sont pas du ressort du conseil de classe (cantine, hygiène, transports...);

Compte-rendu du conseil de classe :

Les délégués sont les représentants des parents et ont, envers eux, un devoir d'information. Ils rédigeront, un compte rendu du conseil de classe qui portera sur les problèmes généraux de la classe. Ayant un devoir de réserve, ils ne peuvent faire état de l'examen des cas individuels dans leurs comptes-rendus écrits ou oraux. Les cas particuliers seront abordés en tête à tête entre le délégué et la famille qui l'aura souhaité. Le délégué doit éviter, dans la mesure du possible, toute déformation, toute interprétation subjective de ce qu'il a vu et entendu ; pour cela, il est souhaitable que les deux délégués rédigent ensemble ce document.

Quelques rappels utiles :

- Les délégués ne sont pas les représentants de leur propre enfant.
- Les documents utilisés lors du conseil (notes et appréciations des élèves...) sont strictement confidentiels.
- Le compte-rendu sera envoyé au chef d'établissement qui le fera parvenir aux familles par la poste avec les bulletins.

Papillon détachable à remettre à la conseillère d'éducation le jour de la rentrée

Monsieur, Madame :

Père, Mère de

Elève en classe de.....

Souhaite présenter sa candidature à l'élection des parents délégués.

Signature

PROBLEMES "IPADS" DONNANT LIEU À UNE FACTURATION

Ecran cassé

C'est une source non négligeable de problèmes avec les iPads. Nous avons été obligés de commander des protections et de responsabiliser davantage les enfants. L'appareil est remplacé sous 48h.

Forfait : 80 € TTC

Le vol

Indépendamment de toute bonne volonté, nous savons qu'un vol est toujours possible. Vos assurances scolaires devront être prises dans ce sens. Attention un dépôt de plainte est souvent obligatoire pour garantir la prise en charge.

Forfait : 0 €

La perte

Il s'agit du cas le plus difficile à aborder tant les coûts sont importants pour remplacer le matériel. Nous avons choisi de facturer le prix d'un matériel neuf sans ajouter tous les coûts annexes liés à la gestion et à l'intégration de nouveau matériel dans le parc.

Forfait : 500 € TTC

La housse de protection

Celle-ci est fournie avec l'iPad. De nombreux élèves la détériorent sans que l'on comprenne pourquoi. Si celle-ci doit être rendue dans un état inacceptable alors elle sera facturée

Forfait : 20 € TTC

Nom

iPad n°

Classe



Signatures Parents / Elèves

Chèque de caution d'un montant de 200€ à fournir à la rentrée.

Pour toute question ou signalement de soucis, n'hésitez pas à nous contacter

sylvain.magne@ac-versailles.fr



Suger



ECOLE SUGER

Établissement Privé sous Contrat d'Association

8, rue Yves du manoir

92420 VAUCRESSON

Tel : 01.47.41.10.44

accueil@ecole-suger.com

INSCRIPTION ETUDE 2021-2022

Une étude dirigée est proposée aux élèves du Collège et du Lycée le soir après les cours. Les élèves sont aidés dans leur travail et dans l'organisation de leur temps par des enseignants.

L'étude se déroule de 17h15 à 18h45 le lundi, le mardi et le jeudi. Les élèves qui finissent avant peuvent dans un premier temps effectuer leur travail personnel au CDI.

Les élèves ne sortent pas entre la fin des cours et le début de l'étude. Les élèves doivent travailler individuellement, dans le calme et de manière autonome afin que l'étude soit un lieu studieux.

Cependant, des professeurs présents sont présents afin d'encadrer et accompagner les élèves.

L'étude débutera le Lundi 20 Septembre 2021 et se terminera le Jeudi 26 Mai 2022.

Florian CARRILLO
Responsable de la Vie Scolaire

Tarif au Trimestre :

Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
595 euros	515 euros	485 euros

Papillon détachable à remettre au **Professeur Principal de la classe** le jour de la rentrée. (Étude).

Madame, Monsieur.....

o Inscrit o n'inscrit pas mon fils / ma fille en classe de à l'étude.

Cocher les cases correspondantes

LUNDI	MARDI	JEUDI

Date

Signature